

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL  
DU LUNDI 5 DECEMBRE 2022

---

Le président Monsieur Yvon Pichonnat ouvre la séance à 20h30

**1. Appel :**

Est excusée :

Madame Christiane Maget

Est absente :

Madame Camille Simond

Sont assermentés :

Monsieur Thomas Jegat, Madame Delphine Jenny et Madame Fatima Moret

Tous les membres de la Municipalité sont présents

29 des actuels 31 membres du conseil général participent à la séance.

**2. Lecture du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022**

La secrétaire donne lecture du procès-verbal.

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

**Vote :**

L'assemblée accepte le procès-verbal du 18 octobre 2022 par 27 oui et 2 abstention.

**3. Préavis N° 4-2022, budget 2023**

Le syndic, Monsieur David Pichonnat donne lecture du budget en énonçant les charges et produits pour chaque postes. Les membres du conseil ont reçu au préalable le budget par e-mail.

Dans les principales différences, il est relevé qu'un budget supérieur à 2022 est prévu pour le service informatique, ceci afin de mettre à jour le système vieillissant de la commune.

Une augmentation est également à soulever au compte Finance, ceci est dû au fond de péréquation, les chiffres sont donnés par le canton.

**Rapport de la commission de gestion (Xavier Gottraux, Valérie Kaelin et Pascal Pichonnat) du 2 décembre 2022 (en annexe) :**

*« ... La commission de gestion, estime équilibrée la proposition de budget de la Municipalité telle qu'énoncée dans son préavis 04-2022 et recommande au conseil communal de l'accepter. »*

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

**Vote :**

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2023.

**4. Nomination d'un(e) membre à la commission de gestion en remplacement de Madame Valérie Kaelin, démissionnaire.**

Monsieur Laurent Ogay propose Monsieur Mathurin Pidoux.

**Vote :**

Monsieur Mathurin Pidoux est élu par acclamation.

**5. Communication de la Municipalité**

**Système audio chapelle :**

Le Syndic revient sur la demande d'ajouter un système audio à la chapelle de Lovatens. Un devis a été reçu pour un montant de CHF 4'500.00. Une discussion est ouverte sur la nécessité d'un tel système ainsi que sur le financement, en effet, une partie doit pouvoir être financée par la Paroisse. Au vu des interrogations, le Président propose de revenir avec une proposition complète et de mettre ce point à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil.

**Eclairage public :**

Un 2<sup>ème</sup> devis a été demandé auprès d'un autre établissement, on se situe à CHF 22'000.00. Le projet ne sera pas rentable pour notre commune et il est décidé de ne pas y donner suite.

**Etude du collège :**

Les plans reçus ont été transmis à un bureau d'architecte afin de faire une proposition de projet chiffrée.

**Défibrillateur :**

Le Municipal Cyrille Bugnon, s'est renseigné auprès de la Commune de Prévonnoloup. Une demande d'offre a été faite auprès de l'entreprise qui a fourni cette commune. Nous y reviendront lors d'un prochain conseil.

**Route de Crasset :**

500 mètres de conduite ont été contrôlés avec une caméra, le rapport sera transmis début janvier avec des idées d'amélioration en fonction des anomalies rencontrées.

**Déchetterie :**

Valbroye se retire de l'association. Moins d'habitants viendront à la déchetterie mais ceci ne devrait pas péjorer son budget.

**Projet interconnexion pour l'eau :**

Une association va être créée, un calendrier a été présenté afin de créer les statuts. Les villages de Dompierre, Prévonnou, Billens et Lovatens feront partie de cette association.

**6. Divers et propositions individuelles**

Madame Monika Stocker, s'inquiète en cas de pénurie d'électricité, de savoir si la commune peut continuer à fournir de l'eau. Le Municipal en charge du dossier informe que le canton a procédé à une étude et que la commune peut tenir sans problème une coupure de 4 heures.

Monsieur Xavier Gottraux demande des nouvelles sur le projet de construction d'une halle d'engraissement de volailles. La procédure a été suspendue d'entente avec Monsieur Laurent Ogay afin de trouver un nouvel emplacement. L'examen est en cours avec la canton. Si un nouvel emplacement est trouvé, une mise à l'enquête sera publiée.

Monsieur Romain Sudan, rappel au nom du groupe d'animation qu'un évènement à lieu jeudi sur la place à côté du collège pour décorer le sapin du village.

Le Syndic ainsi que le Président souhaite de belles fêtes de fin d'année et remercie le conseil pour leur investissement.

La séance est levée à 21h10

Lovatens, le 5 décembre 2022

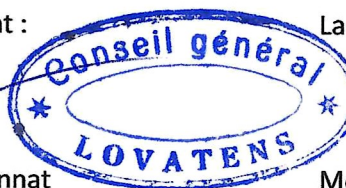
Le procès-verbal est approuvé par le conseil général du...2 mai 2023

Au nom du conseil général

Le président :



Yvon Pichonnat



La secrétaire :



Mélanie Gavillet